

# → BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

Code RNCP : 7586

## Durée (1<sup>ère</sup> et Terminale) :

- Formation alternée sur deux ans
- De septembre à juin
- 700h de formation en centre par an
  - 20 ou 21 semaines en centre par an
  - 26 ou 27 semaines en entreprise par an
  - 5 semaines de congés payés par an

## Lieu :

Yvetot

## Modalités pédagogiques :

- Formation en présentiel
- Pratiques sur plateaux techniques
- Utilisation des ressources numériques

## Coût de la formation :

Formation gratuite

## Contact gestionnaire de contrat :

📞 Tél. 02 35 56 39 26

✉ cfa.yvetot@educagri.fr

📍 Allée du lycée agricole - BP 164  
76195 Yvetot Cedex

🌐 [www.cfa.naturapole.fr](http://www.cfa.naturapole.fr)

# Bio Industries de Transformation

Ce diplôme est également accessible en formation initiale scolaire, en formation continue ou en VAE

## Objectifs de la formation

Le baccalauréat professionnel Bio-industries de Transformation est un diplôme de niveau 4. Son/Sa titulaire est **conducteur/trice de ligne ou technicien.ne de fabrication dans les industries pharmaceutiques, cosmétiques et alimentaires.**

La formation se déroule en 3 ans :

- **La première année = seconde professionnelle ABIL** (Alimentation Bio-Industries Laboratoire), est conduite par la voie scolaire initiale.
- **La 2<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup> année = Première et terminale Bac Pro BIT.** Placés sous la responsabilité du/de la chef/fe de fabrication, ces opérateurs/trices sont chargés de réaliser, dans les meilleures conditions de qualité, de quantité, de coût, d'hygiène et de sécurité, des produits conformes aux exigences spécifiques des industries. Ces 2 années se déroulent en apprentissage.

Ce Baccalauréat permet également l'accès au BTS ANABIOTEC et au BTS STA. Pour les débouchés professionnels se référer au site internet.

## Conditions d'admission

Pour être admis-e en 2<sup>nde</sup> professionnelle, le/la candidat.e doit :

- Avoir suivi une scolarité complète jusqu'en fin de classe de troisième.

Pour être admis-e en classe de 1<sup>ère</sup>, le/la candidat.e doit :

- Avoir entre 16 et 29 ans,
- Avoir suivi une scolarité complète jusqu'en fin de seconde professionnelle (ABIL en priorité), générale et technologique,
- Ou être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (BEP, CAP).
- L'entrée en formation par la voie de l'apprentissage ne peut être effective qu'après la signature d'un contrat d'apprentissage.

Le recrutement se fait, après examen des bulletins scolaires et entretien avec l'équipe des formateurs/trices chargé.es des enseignements. L'entretien a pour but d'évaluer la motivation des candidat.es.

Suite au positionnement, des aménagements de parcours peuvent être proposés.



## Contenu de la formation

Matières générales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Français</li> <li>• Histoire / Géographie</li> <li>• Education Socio-Culturelle</li> <li>• Anglais</li> <li>• Education Physique et Sportive</li> <li>• Mathématiques</li> <li>• Sciences Physiques</li> </ul>
Matières professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contexte de l'Entreprise / Economie / Gestion</li> <li>• Connaissance des produits et matières premières</li> <li>• Sciences Appliquées</li> <li>• Génie Industriel</li> <li>• Hygiène / Qualité / Sécurité / Environnement / Prévention</li> </ul>

### Evaluation - Validation (1<sup>ère</sup> et Terminale)

- Contrôles en Cours de Formation (CCF) : 19 coefficients
- 5 épreuves terminales (ET) : 11 coefficients

Diplôme du Ministère de l'Education Nationale et du Ministère de l'Agriculture.

### Chiffres clés

- Taux moyen de réussite à l'examen : 100%
- Taux d'insertion professionnelle : 60% (Données internes non significatives. Données nationales source [www.inserjeunes.education.gouv.fr](http://www.inserjeunes.education.gouv.fr))
- Taux moyen de satisfaction : donnée non disponible

## Rémunération (1<sup>ère</sup> et Terminale)

Année / Classe \ Age	15 à 18 ans	18 à 21 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
Première	27 % du SMIC	43 % du SMIC	53 % du SMIC	100 % du SMIC
Terminale	39 % du SMIC	51 % du SMIC	61 % du SMIC	100 % du SMIC

Le salaire peut être supérieur en vertu d'un accord conventionnel ou contractuel.

### Contact gestionnaire de contrat :

 Tél. 02 35 56 39 26  
 [cfa.yvetot@educagri.fr](mailto:cfa.yvetot@educagri.fr)

 Allée du lycée agricole - BP 164  
 76195 Yvetot Cedex  
 [www.cfa.naturapole.fr](http://www.cfa.naturapole.fr)

 Qualiopi  
 processus certifié  
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

 ENGAGEMENT DE SERVICE  
 FORMATION AGRIPROFessionNELLE  
 REF. 132  
 AFNOR CERTIFICATION  
[www.afnor.org](http://www.afnor.org)

 L'AVENTURE DU VIVANT  
 LES METIERS GRANDS NATURE

[cfa.naturapole.fr](http://cfa.naturapole.fr)